

Reportage

La vie à Lambaréné après le macabre épisode des carpes



Photo : BOTOUNOU

Malgré la bonne qualité de leurs poissons, ces jeunes traînent avec leurs brouettes, à la recherche d'hypothétiques clients.



Photo : BOTOUNOU

La crise touche également les vendeuses des autres espèces de poisson de ce grand marché de Lambaréné.

CNB
Lambaréné/Gabon

À Lambaréné, les activités commerciales, à partir notamment des produits halieutiques, sont presque au point mort. Conséquence de l'épisode de la mort en quantité non négligeable de carpes, retrouvées flottantes sur les eaux de certains lacs tout autour du fleuve Ogooué, à la mi-juillet dernière.

LA crise de la carpe dans la province du Moyen-Ogooué semble provoquer une paralysie dans la commercialisation des autres produits halieutiques, au centre de la pêche artisanale de Lambaréné. En effet, depuis la mesure de suspension de la pêche

de 15 jours, par le gouvernement le 22 juillet 2019, prolongée de 15 nouveaux jours ("L'Union" du mercredi 7 août 2019), dans les lacs N'guéné, Nzoughé et le canton Samkita, dans le département de l'Abanga-Bigne, l'embouchure de l'Ikoye (fleuve Ngounié) et dans les environs des villages Mbolet et Zilé, une grande partie des habitants de la ville du "Grand Blanc" a presque renoncé à la consommation du poisson, même celui issu des eaux des zones non concernées par la mesure gouvernementale.

"Vous savez que Lambaréné vit de la pêche dont provient majoritairement la carpe. Avec la mesure du gouvernement qui suspend la pêche, à cause des carpes qui sont mortes le mois dernier, nombreux de

nos clients ne veulent plus acheter le poisson en général. Alors que nous ne vendons pas seulement de la carpe, il y a aussi le "Sans nom" et bien d'autres espèces, et ce poisson n'est pas pêché dans les zones concernées par la mesure du gouvernement. C'est vraiment dur en cette période de vacances au moment où nous préparons la rentrée scolaire des enfants, nous n'avons plus de clients à cause de cette histoire. Il faut bien que le gouvernement sensibilise encore la population sur les zones où les pêcheurs doivent pêcher, sinon c'est grave pour nous", se lamente une commerçante au quartier Isaac.

Depuis quelques jours, on peut voir le poisson, qu'il soit fumé ou frais, traîner sur les étals à longueur de

journée. Un vrai désarroi pour plusieurs jeunes vacanciers qui s'efforcent de vendre la carpe dans leurs brouettes. Ces derniers, qui passent leurs journées à la recherche des clients devenus rares, ont du mal à réaliser leur chiffre d'affaires habituel en cette période.

Même la carpe frite ou braisée suscite des réticences chez les consommateurs friands de grillades. "Les clients sont vraiment réticents et méfiants. Certains pensent que nous leur proposons les carpes mortes de manière mystérieuse alors que ce n'est pas le cas. Désormais c'est la psychose qui règne ici à Lambaréné à cause de cette affaire", relève un jeune vendeur.

Il faut le dire, cette situation d'incertitude qui pré-

vaut dans ce secteur fait l'objet d'interprétations diverses. Pour les uns, la mesure de suspension de la pêche concerne toutes les zones où ont lieu les activités de pêche dans les eaux de l'Ogooué, au niveau de la province du Moyen-Ogooué. D'autres, par contre, hésitent à consommer du poisson issu de ces eaux, du fait que le gouvernement n'a pas encore donné les vraies raisons qui ont entraîné la mort de milliers de carpes. Ce, en dépit des précisions apportées par le gouverneur de la province du Moyen-Ogooué, Paulette Mengue M'Owono, dans un communiqué paru le 24 juillet 2019.

Le texte indiquait, entre autres, les zones qui n'étaient pas frappées par la mesure gouvernemen-

tale. "Ne sont pas concernées par cette mesure, les populations des lacs du Sud de l'Ogooué Aval et des lacs du Nord. Elles peuvent donc consommer et continuer leurs activités de pêche et de commercialisation du poisson", précise la communication, qui semble avoir du mal à convaincre les populations.

Autant dire que, eu égard à cette situation causée par ce qu'il convient d'appeler "la crise de la carpe", c'est toute l'activité commerciale des produits halieutiques se déroulant au marché d'Isaac, qui s'en trouve négativement impactée.

Vivement donc que la lumière soit faite sur ce problème, pour que l'activité de la pêche continue de nourrir son homme.



Photo : BOTOUNOU

La même carpe, frite ou braisée, est sujette à des réticences, de la part des consommateurs.



Photo : BOTOUNOU

Des carpes, fraîches ou fumées, ne trouvent plus preneurs à Lambaréné, ou presque, depuis plusieurs jours maintenant.